### PROGRAMME DU COLLOQUE

« LES MÉTAMORPHOSES DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ COLLECTIVE ET LEURS IMPLICATIONS »

# Hôtel La Perla (Hammamet).

## Colloque organisé par l'Association Tunisienne de Science Politique, en partenariat avec :

- L'Association Tunisienne de Droit International et Transnational
- Le Réseau Francophone de Droit International
- L'Association Française pour le Droit International
- L'Association Allemande pour le Droit International
- L'Association Italienne pour le Droit International

#### Et avec le soutien de la Fondation Allemande Hanns Seidel

# **VENDREDI 24 SEPTEMBRE 2004:**

<u>8H00</u>: Ouverture officielle du Colloque par Son Excellence Sadok CHAABANE, Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Technologie.

## • Interventions de Messieurs :

- Le Professeur **Habib SLIM**, Secrétaire général de l'Association Tunisienne de Science Politique.
- Le Professeur Lazhar BOUONY, Président de l'Association Tunisienne de Droit International et Transnational.
- Le Professeur **Daniel DORMOY**, Président du Conseil d'Administration du Réseau Francophone de Droit International.
- Le Professeur **Jean-Marc THOUVENIN**, Secrétaire général de la Société Française pour le Droit International.
- Le Professeur **Michaël BOTHE**, Président de la « Deutsche Gesellschaft für Internationales Recht » / Société Allemande pour le Droit International.
- Le Professeur **Sergio MARCHISIO**, Secrétaire Général de la « Societa Italiana di Diritto Internazionale » / Société Italienne pour le Droit International.
- Le Professeur Jürgen THERES, Délégué Régional de la Fondation Hanns Seidel.

#### • Discours de Son Excellence Sadok CHAABANE

<u>9H00</u>: <u>1ère Session</u>: La Charte et les implications de la sécurité collective. Sous la présidence de M Daniel DORMOY, Professeur à l'Université de Sceaux (Paris XI).

9H00: « Introduction générale » :
 Habib SLIM , Professeur Emérite à la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Tunis et Mondher BELHADJ ALI , Assistant à la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Tunis

<u>9H20</u>: « La sécurité collective dans sa dimension économique : aspects de la pratique » : Laurence BOISSON DE CHAZOURNES , Professeur à l'Université de Genève .

<u>9H40</u>: « Le Secrétaire général de l'ONU et la sécurité collective » :
Paul TAVERNIER , Professeur à l'Université de Sceaux ( Paris XI ) et Directeur du CREDHO – Paris Sud :

<u>10H00</u>: « La Cour Internationale de Justice et la sécurité collective » : **Jean - Marc THOUVENIN**, Professeur à l'Université de Nanterre (Paris X).

<u>10H20</u>: Pause - Café.

<u>10H40</u>: <u>2<sup>ème</sup> Session</u>: La Charte et les implications de la sécurité collective.

Sous la présidence de M. Alain PELLET, Professeur à l'Université de Nanterre (Paris X),

Membre et ancien Président de la Commission du Droit International.

<u>10H40</u>: « Le rôle de l'Assemblée générale dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales » : Sergio MARCHISIO , Professeur à l'Université de Rome « La Sapienza » .

<u>11H00</u>: « La sécurité collective : des opérations de maintien de la paix aux opérations de rétablissement de la paix » :

Rafaâ BEN ACHOUR, Professeur à la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales.

<u>11H20</u> : <u>Débat</u>. <u>13H00 : Déjeuner</u>.

<u>14H 30</u>: <u>3ème</u> <u>Session</u>: L'élargissement démesuré de la sécurité collective. Sous la présidence de S.E. Gilbert GUILLAUME, juge et Ancien Président de la Cour internationale de Justice.

<u>14H30</u>: « Sécurité collective et exercice par le Conseil de sécurité du système d'autorisation de la coercition » :

Philippe LAGRANGE, Maître de Conférences à l'Université de Rouen.

<u>14H50</u>: « Sécurité collective , légitime défense préventive et légitime défense préemptive ». Théodore CHRISTAKIS , Professeur à l'Université de Grenoble.

<u>**15H10**</u>: « Sécurité collective et droit d'ingérence humanitaire » :

**Djamchid MOMTAZ**, Professeur à l'Université de Téhéran et Membre de la Commission du Droit International.

<u>15H30</u>: « Sécurité collective et lutte contre le terrorisme » : Eric DAVID , Professeur à l'Université Libre de Bruxelles :

<u> 15H50</u> : <u>Pause - Café.</u>

<u>16H10</u>: <u>4ème</u> <u>Session</u>: Quelles limites pour le système de sécurité collective?

Sous la présidence de M. Michaël BOTHE, Professeur à l'Université Johann Wolfgang Goethe (Francfort)

<u>16H10</u>: « Examen de la licéité du recours à la force : Réflexion sur la méthode » : Philippe WECKEL , Professeur à l'Université de Nice Sophia – Antipolis.

<u>16H30</u>: « Existe-t-il un système d'autorisation implicite de la coercition ? » : **Daniel DORMOY**, Professeur à l'Université de Sceaux ( Paris XI ).

<u>16H50</u>: « Le Conseil de sécurité entre légitime défense autorisée et sécurité collective remplacée : remarques au sujet de la Résolution 1546 du 8 juin 2004 » :

**Luigi CONDORELLI**, Professeur à l'Université de Florence et Professeur honoraire à l'Université de Genève.

<u>17H10</u>: « Quel contrôle sur les mesures de sécurité collective ? ».

Gilbert GUILLAUME, Juge et ancien Président de la Cour internationale de Justice.

17H30: Débat.

18H30: Clôture de la journée.

## SAMEDI 25 SEPTEMBRE 2004:

8H30: 5ème Session: Les enjeux stratégiques du système de sécurité collective:

Sous la présidence de S.E. Mohamed BEDJAOUI, Président du Conseil constitutionnel en Algérie, Ancien juge et Ancien Président de la Cour internationale de Justice.

**8H30**: « Sécurité collective et fondements stratégiques de la politique étrangère américaine » : **Jamaleddine MAAZOUN**, Consultant, Chargé de cours à l'Institut Diplomatique et à l'Académie militaire .

**<u>8H50</u>**: « Le rôle de l'Union Européenne dans les systèmes de sécurité collective » : **Martin SEIDEL**, Professeur à l'Université de Bonn .

<u>9H10</u>: « La politique de sécurité et de défense de l' Union européenne » : Hanspeter NEUHOLD, Professeur à l'Université de Vienne .

<u>9H30</u>: « La sécurité collective dans les pays arabes » :

Saïd IHRAÏ, Recteur et Professeur à l'Université de Rabat :

**9H50**: « La sécurité collective en Afrique » :

**Mehdi Taje** et **Ferdaous BEN SASSI**, Doctorants à l'Université de Paris XI et à l'Université El Manar (Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Tunis).

<u>10H10</u> : <u>Pause - Café</u>.

<u>10H30</u>: <u>6ème Session</u>: Les perspectives du système de sécurité collective Sous la présidence de M. Luigi CONDORELLI, Professeur à l'Université de Florence et Professeur honoraire à l'Université de Genève.

<u>10H30</u>: « Sécurité collective et équilibre de l'Ordre International : de la bipolarité à la multipolarité ? » :

**Michaël BOTHE**, Professeur à l'Université Johann Wolfgang Goethe (Francfort), Peace Research Institute (Francfort).

<u>**10H50**</u>: « L'avenir du système de sécurité collective » :

**Mohamed BEDJAOUI**, Président du Conseil constitutionnel en Algérie, Ancien Juge et Ancien Président de la Cour internationale de Justice, :

11H10: Débat.

<u>12H10</u>: « Conclusions du Colloque » :

**Alain PELLET**, Professeur à l'Université de Nanterre (Paris X), Membre et ancien Président de la Commission du Droit International.

<u>12H30</u>: <u>Clôture du Colloque.</u>